



# « Les Belles Mécaniques de Breuilpont »

## Règlement Intérieur

### **Article 1 : Présentation**

La section « Les Belles Mécaniques de Breuilpont » dépend de l'Association Familiale de Breuilpont d'Ici et d'ailleurs » dont le siège est 1 rue Guy de Maupassant 27640 Breuilpont.

Son président est Bernard Guillois, le trésorier Maurice Levacher, la secrétaire Danielle Lanneau.

L'Association Familiale dépend de Familles de France.

Les animateurs de cette section sont :

Gérard DUVAL : Responsable et conseiller technique

Maurice LEVACHER : Interlocuteur Association Familiale et Mairie de Breuilpont

Claude BLAIN : Centralisation et enregistrement des adhésions

Sabine LEVACHER : Rédactrice

Jean-Pierre VIEILLOT : Logistique

Claudine DUVAL, Maryse BLAIN, Huguette VIEILLOT : Animatrices aux rassemblements.

### **Article 2 : Objectifs**

La section « Les Belles Mécaniques de Breuilpont » a pour objectif :

- Réunir des collectionneurs de véhicules anciens à moteur,
- Un rassemblement mensuel, chaque 3<sup>e</sup> dimanche, de mars à octobre, de 10h à 12h,
- Des sorties touristiques et participatives avec d'autres clubs tout au long de l'année
- Une exposition annuelle de véhicules anciens,
- Et diverses manifestations.

### **Article 3 : Conditions d'adhésion à la section**

Seuls les propriétaires de véhicules mis en circulation jusqu'au 31 décembre 1985 pourront adhérer à cette section.

Tout comportement incorrect vis-à-vis d'un membre du club ou de toute autre personne lors des rassemblements et sorties, pourra se voir exclus sur décision du responsable de la section ou du bureau de l'Association Familiale.

### **Article 4 : Adhésion / Cotisation**

L'ensemble est fixé pour l'année 2016 à 37 euros qui se décompose de la façon suivante :

- 17 euros d'adhésion à l'Association Familiale
- 20 euros cotisation à la Section

L'ensemble est à verser au plus tard le 15 janvier de chaque année et à payer en 1 seul versement à l'ordre de l'Association Familiale de Breuilpont d'Ici et d'Ailleurs.

Tout membre ne s'étant pas acquitté de la somme due, après relance, sera radié de la section.

A son inscription, chacun recevra une carte d'adhérent et une plaque rallye des « Belles Mécaniques de Breuilpont ».

### **Article 5 : Définition de l'année en cours**

L'année de fonctionnement de la section est celle de l'Association Familiale. Elle est basée sur l'année civile.

### **Article 6 : Lieu des rassemblements mensuels**

Les rassemblements mensuels auront lieu, sauf imprévu, sur les terrains du stade de Breuilpont, chaque 3è dimanche du mois, de mars à octobre, de 10h à 12h.

### **Article 7 : Sorties touristiques**

Les sorties organisées, pourront être payantes, en fonction des prestations proposées.

Un tarif préférentiel sera établi pour les membres de la section, à jour de leur cotisation.

Chaque conducteur sera responsable de son véhicule et de sa conduite et devra être à jour de toutes obligations administratives.

### **Article 8 : Aide Technique**

Un conseiller technique, **réserve aux adhérents**, vous fera profiter de son expérience pour vous aider à trouver la solution à vos problèmes mécaniques :

- **Gérard DUVAL : 06 74 72 04 71**

### **Article 9 : Inscription :**

La fiche d'inscription, un exemplaire du règlement daté et signé, et votre paiement sont à retourner à l'adresse suivante :

- **Claude BLAIN, 31 bis rue Hubert Baraine 28260 ANET. Tél. : 06 85 98 76 48**